



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Achats-Production 2018

Type d'opportunité : nouvelle
Périodicité : enquête ponctuelle
Demandeur : Insee – Direction des statistiques d'entreprises

Au cours de sa réunion du 29 septembre 2017, la commission « Entreprises et stratégies de marché » a examiné le projet de l'enquête « Achats-Production 2018 » présenté par le Département des comptes nationaux et par la Direction des statistiques d'entreprises de l'Insee.

L'enquête doit permettre d'améliorer et de pérenniser les estimations de croissance du PIB, dans un contexte d'évolution des statistiques d'entreprises.

L'objectif principal est le volet « achats » de l'enquête. Il permettra de rafraîchir le « tableau des entrées intermédiaires » (TEI), au cœur de l'élaboration des comptes nationaux. Le TEI retrace les consommations intermédiaires par branche et par produit. Il repose aujourd'hui sur une structure datée, reproduite quasiment à l'identique d'année en année depuis le début des années 2000. Afin de disposer d'une nouvelle estimation de ce TEI, le « volet achats » demandera aux entreprises de détailler leurs achats par type de produits. L'enquête permettra également d'améliorer la robustesse et la cohérence du « tableau des entrées sorties » (TES), à la base de l'approche « demande » du PIB et qui confronte, produit par produit, l'ensemble des ressources à l'ensemble des emplois.

Cette enquête fournira aussi, grâce au volet « production », des données pour compléter pour certaines entreprises la ventilation par branche et par produit de la production au niveau des unités légales (UL). Avec la mise en place progressive du profilage, qui vise à définir au sein des groupes des entreprises au sens de la loi de modernisation de l'économie de 2008, cette ventilation n'est plus collectée annuellement au niveau des UL pour certains des plus grands groupes (dits de la « cible 1 ») mais au niveau de leurs entreprises (dites « profilées », EP), permettant ainsi d'alléger la charge de réponse des entreprises. Le volet « production » de l'enquête rendra possible la reconstitution de cette information pour une année de base.

Le volet « achats » de l'enquête s'intéresse à un champ aujourd'hui non couvert par la statistique d'entreprises : dans les liasses fiscales, seules des informations agrégées sur les consommations intermédiaires sont disponibles. Le volet « production » de l'enquête vient en complément de l'enquête sectorielle annuelle (ESA) et de l'enquête annuelle de production (EAP) : en effet, pour les entreprises profilées des plus grands groupes faisant l'objet d'un profilage en face à face, les réponses à l'ESA/EAP sont fournies selon le choix du groupe soit au niveau UL, soit au niveau EP. Ainsi, la ventilation branche en UL n'est plus disponible pour un certain nombre d'UL et doit être reconstituée pour les besoins de la comptabilité nationale.

Le champ de l'enquête est la France y compris les DOM. Pour le volet « achats », la base de sondage est le répertoire Sirius (système d'identification au répertoire des unités statistiques, qui permet

d'identifier les unités statistiques qui ont un sens économique) en sélectionnant les entreprises incluses dans le contour actuel des comptes nationaux hors secteurs agricole et non marchand. Pour le volet « production », ce sont les unités légales logées dans les entreprises profilées (EP) de la cible 1 pour lesquels la ventilation du chiffre d'affaires par branche n'est plus disponible, ce qui représente environ 3 000 unités légales soit un peu moins de 100 EP (données 2014). L'échantillon total devrait être de l'ordre de 20 000 unités.

Pour le volet « achats », la méthode d'échantillonnage, en cours de précision, est une stratification par secteur d'activité et par tranche de consommations intermédiaires et l'exhaustivité au-delà d'un certain seuil. Pour le volet « production », les unités légales enquêtées seront choisies pour leur représentativité au sein des branches d'activité et si possible également pour leur représentativité au sein de chaque entreprise profilée.

La collecte se fera par Internet (et voie postale à la demande de l'unité enquêtée) tous les cinq ans. Elle débutera en septembre et sa durée sera de l'ordre de 4 mois, y compris 2 ou 3 relances. La prochaine enquête, sur 2017, sera collectée fin 2018.

Un comité de concertation avec des représentants extérieurs se déroulera en octobre. Ont été conviés des représentants des organisations syndicales, des agents des services statistiques ministériels en particulier les services producteurs des comptes satellites, la Direction générale du Trésor ainsi que des membres de l'Association de comptabilité nationale.

Les résultats seront intégrés aux comptes nationaux diffusés sur internet à l'occasion du prochain changement de base, au début des années 2020. Une publication du type « 2 pages » pourrait être réalisée, notamment sur le volet « achats ».

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

L'opportunité est accordée pour l'année 2018.